

URBANISME**Secteur Casanova/Ledru Rollin**

Dénomination de la rue Germaine Tillion, voie nouvelle

EXPOSE DES MOTIFS

Un permis de construire a été délivré le 19 mai 2014, à la société Sodéarif, sur l'ancien site des Tennis d'Ivry, pour la construction de logements locatifs et en accession, et d'une résidence jeunes actifs.

Ce programme est desservi par une voie intérieure, ouverte aux 2 extrémités, une sur l'avenue Danielle Casanova et l'autre sur la rue Ledru-Rollin. Elle est destinée à être versée en voirie communale.

Les futures constructions ont leur accès sur cette voie nouvelle, aussi afin de mettre en place le futur adressage postal, il convient de lui donner un nom.

Tout d'abord, il est rappelé que lors de sa séance du 22 mai 2008, le conseil municipal a adopté le vœu de donner, à une rue d'Ivry-sur-Seine, le nom de Germaine Tillion (1907-2008), ethnologue et résistante française, entrée au Panthéon le 27 mai 2015.

De plus, la commission Mémoires, dans son rapport présenté lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2011, préconise la féminisation des noms de rues.

En conséquence, le groupe de travail sur les dénominations propose le nom suivant : Germaine Tillion.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'approuver cette dénomination.

P.J. : plan

URBANISME

B) Secteur Casanova/Ledru Rollin

Dénomination de la rue Germaine Tillion, nouvelle voie

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Olivier Beaubillard, adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le permis de construire délivré le 19 mai 2014 à la société Sodéarif pour un programme de logements et d'une résidence jeunes actifs, sur les anciens terrains des Tennis d'Ivry, sis 22 rue Ledru-Rollin, à Ivry-sur-Seine,

considérant qu'une nouvelle voie communale va être aménagée entre l'avenue Danielle Casanova et la rue Ledru-Rollin et desservira les nouvelles constructions et qu'il convient en conséquence de lui donner un nom, en vue des futurs adressages postaux,

considérant lors de la séance du conseil municipal du 22 mai 2008, a été adopté le vœu de donner, à une rue d'Ivry-sur-Seine, le nom de Germaine Tillion (1907-2008), ethnologue et résistante française, entrée au Panthéon le 27 mai 2015,

considérant qu'il a été retenu lors de la séance du 31 mars 2011 d'attribuer des noms de femmes aux voies et équipements publics, suite au rapport et conclusion de la commission Mémoires,

vu la proposition, en conséquence, du groupe de travail sur les dénominations, de donner le nom de Germaine Tillion, à cette voie nouvelle,

vu le plan ci-annexé,

DELIBERE

Unanimité

ARTICLE UNIQUE : DECIDE de dénommer « rue Germaine Tillion » la future voie communale, aménagée pour desservir les nouveaux bâtiments entre l'avenue Danielle Casanova et la rue Ledru-Rollin, à Ivry-sur-Seine.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 22 JANVIER 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 22 JANVIER 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 22 JANVIER 2016